

D'ailleurs nous sommes d'ici !

Esther Benbassa, directrice de recherche à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et directrice de l'Institut Alberto Benveniste, a dirigé la préparation d'un dossier qui devait paraître dans la Revue « *Hommes et migrations* » sous le titre « *La France postcoloniale* ».

Hélas, c'était sans compter avec les parrains de la Cité nationale de l'Immigration, qui lui ont fait savoir qu'un article de Nicolas Bancel sur « *la racialisation du discours public* » ne pouvait en l'état être publié.

Esther Benbassa a, et nous l'en félicitons, refusé ce diktat et retiré ce dossier qu'elle fera paraître cependant, mais dans un autre cadre.

Comme elle le dit elle-même

« *Si l'on cède une fois, on cédera toujours. (...) J'abandonne la revue Hommes et migrations et sa rédaction à leur triste condition de revue officielle et de rédaction aux ordres.* »

L'UJFP souhaite qu'une protestation unitaire s'organise contre cet acte insupportable de censure.

Quelle meilleure illustration de la dérive de la politique sarkozyste !

Incapable de résoudre les problèmes de la société française, cette politique consiste à promptement en désigner comme coupables l'ennemi intérieur visiblement différent, avec zoom insistant sur l'islam. Et le chef de l'Etat se considère comme propriétaire de l'Etat. Pas étonnant dans ces conditions qu'il ait du mal à comprendre les soulèvements du monde arabe.

Quel meilleur encouragement à réussir les manifestations du 28 mai proposées par le collectif « D'ailleurs nous sommes d'ici », dont l'UJFP est partie prenante, contre le racisme, la xénophobie d'Etat, et pour la régularisation de tous les sans papiers. (1)

L'UJFP milite pour que le « vivre ensemble » ne soit pas un vain slogan, ici comme au Proche Orient. Nous sommes donc (notamment) partie prenante de la campagne « un bateau français pour Gaza » qui va participer à la flottille de la liberté II contre la politique criminelle de l'Etat israélien, qui viole le droit international. Nous sommes partie prenante de la mobilisation contre une politique française xénophobe inacceptable car elle viole des principes humanitaires élémentaires et des dispositions internationales ratifiées par la France.

Nous ne sommes pas ici pour regarder ailleurs quand se déroulent de tels crimes .

A.R., 17 mai 2011

(1) dailleursnoussoyonsdici.org, appel déjà publié dans le bulletin d'avril

SOMMAIRE

p.1 Edito : D'ailleurs nous sommes d'ici

p.2 - L.D.J dégage !
- Qui sommes nous ?

p.3 à 5

Dossier : Un bateau français pour Gaza

p.4 Une réponse au désespoir

p.5 *La flottille*

p.6 Brochure 166° mission

p.7

Les mères voilées exclues des sorties scolaires ?

p.8 Appel de l'A.I.C. aux mouvements sociaux

Prix libre

UJFP expression

L.D.J, dégage!

La Ligue de Défense Juive a attaqué jeudi 5 mai à Paris une réunion organisée par un comité local parisien de l'AFPS, Association France Palestine Solidarité, dans la mairie du 14ème, en présence du maire d'arrondissement.

Un groupe de jeunes et de très jeunes militants de cette organisation sont venus s'asseoir dans la réunion et ont prétendu vouloir simplement poser des questions. Mais très vite ils se sont fait bruyants, menaçants et finalement violents, s'en prenant physiquement à plusieurs personnes dans l'assistance. Résultat : un meeting saboté, un portable volé (retrouvé dans les poches d'un des agresseurs à la suite d'une fouille réalisée par la police), deux blessés légers qui ont une ITT et ont décidé de porter plainte.

Qu'est-ce que la LDJ ?

La LDJ a été créée en 1968 aux Etats Unis par le Rabbin Meïr Kahana avant que celui ci n'émigre en Israël où il a fondé le parti "Kach" qui réclamait le transfert des Palestiniens. Ce parti a été interdit en 1994, en Israël comme aux USA, pour faits de terrorisme !

La branche française se caractérise par des faits de violence inspirés par un sionisme ultra nationaliste et par le racisme anti-arabe. On ne compte plus les attaques de réunions, de manifestations (pas plus tard que le 1er mai dernier contre le cortège Palestine de la manifestation), de militants isolés... par ce groupe paramilitaire qui agit, curieusement, en toute impunité. Contrairement à son appellation, la LDJ ne défend pas les Juifs mais s'attaque, entre autres, aux Juifs qui sont solidaires des Palestiniens pour leurs droits et pour la justice.

Rappelons que la LDJ, qui était partie prenante de la journée de Riposte Laïque de décembre dernier contre la prétendue islamisation de la France, s'inscrit dans un mouvement général d'extrême droite européen et français.

L'Union Juive Française Pour la Paix :

- Appelle à une mobilisation solidaire contre la LDJ et ses agissements
- Apportera son soutien aux victimes dans leur décision de porter plainte contre cette organisation portant atteinte à la liberté de réunion garantie par les textes internationaux et par l'article 11 CEDH : « toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique... ».
- Incite toutes les organisations du mouvement de solidarité avec la Palestine à s'associer pour rappeler dans un dossier à constituer toutes les exactions de la LDJ, toutes les plaintes déjà portées contre elle sans effet et exiger ensemble la reconnaissance de toutes ces démarches.
- Exige l'interdiction de la Ligue de défense Juive en France et en Europe.

Le bureau national de l'UJFP, 09/05/11

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

- pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,
- pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,
- et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

dossier

Un bateau français pour Gaza

La Bande de Gaza est une prison à ciel ouvert avec l'armée israélienne comme geôlière, qui contrôle son espace aérien et ses frontières terrestres et maritimes. Elle compte une des plus fortes densités au monde avec 4320 habitants/km². Occupée par l'Égypte en 1948, elle l'est ensuite par Israël à l'issue de la Guerre des 6 jours et est placée sous administration militaire. Depuis 1994 comme convenu dans les Accords d'Oslo, elle dépend de l'Autorité palestinienne. L'évacuation des colonies israéliennes en 2005 n'a pas mis fin à l'occupation qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, Gaza étant bouclé par terre, air, mer. Les élections réclamées par la « communauté internationale » se déroulent démocratiquement en 2006, et donnent une majorité au Hamas, résultat refusé par l'UE comme les USA, ce qui contribue à enfoncer la Palestine dans la crise. Le conflit Fatah/Hamas se traduit par une prise totale de contrôle de la bande de Gaza par le gouvernement dirigé par le Hamas.

Du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, l'armée bombarde Gaza et termine par une offensive terrestre. L'opération « plomb durci » se solde par 1410 tués civils dont 350 enfants.

Où en est-on en janvier 2011, trois ans après ?

400 000 personnes vivant sous tentes dans les camps de l'ONU. Un million de personnes privées d'électricité (une seule centrale fonctionne par intermittence) et 750 000 d'eau courante. 46 % des terres agricoles inaccessibles ou inexploitées faute de matériel. 60,5 % des foyers sont en état d'insécurité alimentaire.

Les Gazaouis manquent de tout : Israël n'autorise plus le passage que de 40 produits contre 4000 en juin 2007. Cela alors que les zones de pêches autorisées sont dérisoires. Les exportations sont pratiquement inexistantes ce qui finit d'étouffer l'économie.

C'est dans le but de rompre ce blocus qu'en 2010 la *Flottille de la liberté* avait été créée mais elle a dû subir l'arraisonnement meurtrier que l'on sait. Aujourd'hui de nombreuses associations, partis et syndicats français se sont unis dans une campagne pour qu'un bateau français joigne la 2^e édition de la flottille. Pour en savoir plus :

<http://www.unbateaupourgaza.fr/index.php>

Un outil indispensable

Depuis novembre 2000, la version française des rapports hebdomadaires du PCHR (Palestinian Center for Human Rights) sont disponibles grâce au travail de traduction du président d'honneur du Comité Palestine 33, Jacques Salles.

Info-Gaza permet de comprendre de façon palpable le quotidien des habitants de Gaza : des morts, des blessés, des maisons détruites, parfois quotidiennement.

Pour trouver tous les numéros en ligne :

[http://palestine33.free.fr/spip.php ?
rubrique13&debut_articles_rubrique=120#pagination_articles_rubrique](http://palestine33.free.fr/spip.php?rubrique13&debut_articles_rubrique=120#pagination_articles_rubrique)

Plus de textes, plus d'infos

Sur www.ujfp.org

dossier

« Une réponse au désespoir et à la guerre des civilisations »

Thomas Sommer Houdeville était un des français de la « flottille de la liberté 1 », celle qui a été arraisonnée le 31 mai 2010 dans les eaux internationales. Partie prenante de la mise en place de la flottille 2011, il participait aux « 6 heures pour la Palestine » le 30 avril à Bordeaux, à l'initiative de Palestine 33. Il vient de publier « **La flottille** » aux éditions Zones (La Découverte).

La flottille de la liberté 1 n'a pas brisé le blocus. La flottille est donc l'histoire d'un échec ?

Non. Dans ce livre, j'ai voulu montrer que cette flottille, c'est l'histoire de gens en marche qui se battent ensemble pour la Palestine et le symbole qu'elle représente aujourd'hui: la résistance face à l'injustice, le combat pour la dignité et l'égalité. Ce n'est pas un échec, c'est une bataille symbolique que nous avons gagnée, même si certains de nos camarades l'ont malheureusement payé au prix du sang. Nous avons obligé tout le monde à regarder Gaza en face et montré ce qu'est Israël, un Etat voyou.

Qu'attendre alors de la flottille de la liberté II ?

La fin du blocus de Gaza. La fin de l'impunité d'Israël. La reconnaissance des droits des Palestiniens. Et si il faut une troisième flottille pour cela, une quatrième, dix flottilles, elles existeront. Et après la question de Gaza, il y en a d'autres qui s'imposeront.

Tu participes à la campagne pour le bateau français dans cette deuxième flottille. Bilan d'étape ?

Pour dire les choses franchement, lorsque nous avons décidé de lancer la campagne à l'automne et de parier sur un bateau français rejoignant la flottille de la liberté II, beaucoup de gens pensaient que nous ne réussirions pas à trouver les fonds nécessaires. Plus de 500 000 euros ! Du jamais vu ! Or nous sommes en Mai et nous avons pratiquement bouclé notre budget. Et cerise sur le gâteau, le don le plus important est un chèque de 5000 euros, le reste ce sont des billets de 10 et 20 euros (voire des pièces) récoltés partout ! Ce sont des dizaines et des dizaines de milliers de gens qui ont donné. Il y a des collectifs « bateau » dans toutes les villes de France et de Navarre et des actions tous les jours autour du bateau! Bref, c'est un succès extraordinaire! Et c'est pareil dans les autres pays, en Espagne, en Italie, au Canada, en Grèce, en Turquie...

Puisqu'on peut désormais passer par Rafah et l'Egypte, quel besoin d'aller défier la marine israélienne ?

N'échangeons pas les rôles, ceux qui sont dans une position de défi, de violence, c'est l'Etat israélien. Nous, nous défendons simplement et humblement le droit, la justice et le peuple prisonnier dans Gaza. Il n'y aucune raison pour qu'Israël nous attaque. Nous sommes une flottille de bateaux civils, emmenant des citoyens non armés et du chargement humanitaire à Gaza. Nous passerons dans les eaux internationales, puis dans les eaux palestiniennes de Gaza. Je tiens à faire remarquer qu'Israël n'a jamais produit l'once d'un début de preuve de la présence d'armes à bord de nos bateaux. La seule chose qu'ils ont réussi à montrer, ce sont quelques couteaux et haches de bord...

On ne peut que se réjouir que le régime de transition en place au Caire, sous une pression populaire très forte, ait décidé de rompre avec la position du régime de Moubarak. L'Egypte ne sera plus le garde chiourme des Etats-Unis et d'Israël. Cependant l'ouverture de Rafah, qui n'est pas encore effective, ne règle qu'une toute petite partie du problème. Le reste du blocus est total, blocus maritime et aérien depuis plus de 44 ans, coupure de Gaza et du reste de la Palestine. C'est un peu comme si on disait à la France, tout vos ports et vos aéroports seront fermés et votre seule ouverture sur le monde passera par la frontière Belge. Ce n'est ni raisonnable, ni possible, ni juste. La Flottille est là pour rappeler que c'est le Blocus dans sa totalité qui doit être levé et que notamment le port de Gaza doit être libéré et ouvert pour permettre à la Palestine de profiter de la Méditerranée, notre mer à tous, espace d'échanges, de rencontres et de liberté.

Tu es venu à Bordeaux pour une table ronde avec l'imam de Cenon : quel intérêt y as-tu trouvé ?

C'était une rencontre très intéressante, et j'ai vraiment apprécié ce qu'a déclaré l'Imam de Cenon. Il a rappelé que la cause palestinienne n'est pas l'affaire des arabes ou des musulmans. Ce n'est pas un conflit entre juifs, musulmans et chrétiens, ce n'est pas un conflit entre Israéliens et arabes. C'est d'abord un conflit politique, entre un Etat oppresseur et un peuple opprimé qui continue de résister malgré 60 ans d'oppression et de massacres. La Palestine est devenue une cause universelle, c'est le symbole de la résistance à l'injustice et du combat pour la liberté. Sur nos bateaux, il y aura des juifs, des musulmans, des chrétiens, des athées, des hommes et des femmes du monde entier. Nous pouvons nous battre ensemble, vivre ensemble, c'est aussi une réponse au désespoir et à la guerre des civilisations.

Interview réalisée par André Rosevègue

dossier

La Flottille

Solidarité internationale et piraterie d'État au large de Gaza

Thomas Sommer-Houdeville (Editions Zones, 2011)

Ce livre raconte l'aventure de la Flottille internationale lancée au printemps 2010 contre le blocus de Gaza, en insistant d'abord sur une dimension peu connue, celle de sa préparation. L'auteur, qui a activement participé à cette opération, s'est retrouvé à Athènes avec les militants grecs du Free Gaza Movement pour organiser l'envoi de six bateaux dans le courant du mois de mai. Les Grecs ont réussi à associer à l'initiative des organisations européennes et turques, en particulier une grande ONG, IHH, qui a pu acquérir en Turquie le *Mavi Marmara*, un gros bateau pouvant transporter plusieurs centaines de passagers. L'auteur raconte aussi comment, malgré ses démarches avec la CCIPPP pour expliquer l'intérêt que représente la flottille et malgré de multiples contacts, il a échoué à organiser la participation d'une délégation française officielle (huit militants français ont néanmoins participé à l'expédition, dont des membres du Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens - CBSP).

Après les précédentes expéditions du Free Gaza Mouvement (deux bateaux étaient parvenus en août 2008 à briser le blocus, quelques autres aussi dans les mois suivants) et la Marche de la liberté de décembre 2009 au Caire, l'objectif 2010 était de rejoindre Gaza avec des cargaisons humanitaires, suite à l'opération « Plomb durci » qui avait fait en janvier 2009 près de 1500 morts, essentiellement civils, dans la Bande de Gaza. Il s'agissait avant tout de manifester, d'une manière éclatante et spectaculaire, la volonté de défendre le droit international et la justice. Cette volonté de solidarité active était devenue nécessaire pour stigmatiser la lâcheté de la communauté internationale (Etats-Unis et Union européenne surtout) face à la violence, à l'ignominie du blocus israélien contre la population de Gaza, et dépasser de façon positive l'indignation et le « sentiment de scandale et d'injustice » que suscite la politique menée par Israël. L'auteur souligne en effet tout au long de l'ouvrage le caractère asymétrique du conflit entre un peuple colonisé et un État oppresseur. Le projet israélien est un projet colonial, un projet raciste : « *il ne s'agit pas simplement pour Israël de contrôler des populations, mais de prendre leur terre, de repousser les « indigènes » jusqu'à ce qu'ils finissent par disparaître, parce qu'ils seront partis ou bien morts.* »(P24).

La dernière partie du livre est consacrée à l'événement qui a stupéfait l'opinion internationale, l'agression de la petite flottille humanitaire, le 31 mai en pleine nuit, dans les eaux internationales, par l'armée israélienne, avec « au moins cinq navires de guerre, des hélicoptères de combat, des zodiacs remplis de commandos ». La relation de l'arraisonnement des bateaux, de l'arrestation des passagers, suivie de leur emprisonnement en Israël a quelque chose de sidérant. Le récit rend avec une force remarquable la sauvagerie de l'attaque et l'absence de toute mesure, de tout contrôle de soi des Israéliens, alors même qu'il s'interdit de raconter en détail les faits les plus tragiques de cette attaque meurtrière : neuf personnes sont tuées (dont plusieurs « exécutées à bout portant ») sur le *Mavi Marmara*, et des dizaines sont blessées. Dans l'épilogue, l'auteur rappelle que selon le statut de Rome régissant la Cour pénale internationale, « l'attaque de civils ou de matériels appartenant à une mission humanitaire est définie comme un crime de guerre ».

En conclusion, il s'agit d'un livre salutaire, qui, en s'écartant le moins possible du niveau des faits, constitue un réquisitoire implacable non seulement contre un acte de « piraterie d'État », mais contre une politique de violation systématique du Droit international et des Droits de l'Homme. S'achevant sur l'affirmation que « la solidarité internationale doit s'exprimer en acte » et avec le mouvement BDS et la Flottille s'engager dans une « résistance active », il annonce : « Il y aura une nouvelle Flottille, bien plus vaste, bien plus forte que la première ». Cette dernière prophétie paraît en effet sur le point de se réaliser. Le temps du découragement se termine, tel est enfin le message d'espoir de ce livre si prenant, qu'il faut lire et faire lire.

Marie-Thérèse et Jean-Claude Cavignac

166^e MISSION CIVILE
23 - 31 OCTOBRE 2010



MISSION JUDÉO-ARABE EN PALESTINE



Abdellah El Korchi / Camp de Deishe



**IMMIGRATION DÉVELOPPEMENT
DÉMOCRATIE (IDD)**

130 rue des Poissonniers, 75018 Paris
Tél. 01 55 79 09 34 - Mail : contact@idd-reseau.org - Site : www.idd-reseau.org



**F.T.C.R. FÉDÉRATION DES TUNISIENS POUR
UNE CITOYENNETÉ DES DEUX RIVES
(FTCR)** 5 rue de Nantes, 75019 Paris
Tél. 01 40 34 18 15 - Mail : ftcr@ftcr.eu
Site : www.ftcr.eu



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS
MAGHRÉBINS DE FRANCE (ATMF)**

10 rue Affre, 75018 Paris - Tél. 01 42 55 91 82
Mail : national@atmf.org - Site : www.atmf.org



**UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX
(UJFP)** 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
Tél. 06 68 12 78 21 - Mail : contact@ujfp.org
Site : www.ujfp.org

Photos : El Korchi Abdellah - FSMAGH

PARTICIPATION AUX FRAIS : LIBRE

SOMMAIRE

- 2** PRÉSENTATION DES 4 ASSOCIATIONS
- 4** COMMUNIQUÉ DU 4 NOVEMBRE 2010
- 8** COMPTE-RENDU DE LA 166^{EME} MISSION CCIPPP
 - **SAMEDI 23 OCTOBRE**
JÉRUSALEM EST
 - **DIMANCHE 24 OCTOBRE**
JÉRUSALEM EST, TEL AVIV-TAYBE
 - **LUNDI 25 OCTOBRE**
JÉRUSALEM EST, LES COLONIES A TOUTOUR DE
JÉRUSALEM, HÉBRON, DEISHE, BETHLEHEM
 - **MARDI 26 OCTOBRE**
DHEISHE, BEIT SAHOUR, AL MASARA, JÉNINE
 - **MERCREDI 27 OCTOBRE**
JÉNINE, BIR ZEIT, RAMALLAH
 - **JEUDI 28 OCTOBRE**
RAMALLAH, LE FORUM MONDIAL DE
L'ÉDUCATION
 - **VENDREDI 29 OCTOBRE**
FORUM À HAÏFA
 - **DIMANCHE 31 OCTOBRE**
- 18** PETITS SOLDATS SANS PLOMB
UN SLAM COMPOSÉ PAR PAGUY,
MEMBRE DE LA 166^e MISSION
- 20** FME (FORUM MONDIAL DE L'ÉDUCATION)
L'ÉDUCATION CONTRE L'OCCUPATION
 - COMMUNIQUÉ DE MIREILLE FANON
MENDES FRANCE
 - INTERVENTION DE PIERRE STAMBUL
 - INTERVENTION D'ANDRÉ ROSEVÈGUE
 - INTERVENTION DE FLORENCE BRAUD
- 24** TÉMOIGNER ET CONTINUER
LA LUTTE ANTI-COLONIALISTE
TÉMOIGNAGE DE MICHÈLE SIBONY
CAMPAGNE BDS
- 26** PALESTINE MÂLE INTÉSTINE
UN SLAM COMPOSÉ PAR PAGUY
- 28** ET MAINTENANT ?

pour recevoir cette brochure, écrire à UJFP 21ter rue Voltaire 75011 Paris .
Participation aux frais libre (prix de revient, envois compris 3 euros)

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 68 12 78 21
e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue
imprimerie spéciale

réflexion

Les mères voilées bientôt exclues des sorties scolaires ?

Dans un débat jusqu'ici arbitré par les chefs d'établissements, Luc Chatel vient de se prononcer pour l'exclusion des mères qui portent le foulard lors des sorties scolaires.

En déplacement à Marseille, jeudi 3 mars, Luc Chatel a voulu trancher une des nombreuses questions soulevées par le nauséabond débat sur le voile, qui avait précédé le vote d'une loi sur les signes religieux en 2004 : « Lorsqu'on est parent d'élève et qu'on participe à une sortie scolaire, (...) on est assimilé à des personnels occasionnels de l'Éducation nationale », a déclaré le ministre de l'Éducation à l'AFP. L'interdiction de porter le foulard est donc pour lui « non négociable » pour les mères accompagnatrices.

Cette prise de position fait écho à un conflit qui opposait la direction d'une école de Pantin en Seine-Saint-Denis et des mères voilées qui n'étaient plus autorisées à porter le foulard lors des sorties scolaires.

Jusqu'à présent, pourtant, il revenait aux chefs d'établissements de fixer leurs propres règles. Xavier Darcos, prédécesseur de M. Chatel, avait plaidé en 2008 pour une gestion au cas par cas, avec une priorité au « bon fonctionnement du service ».

En mai 2007, la Haute autorité de lutte contre les discriminations (qui vit ses derniers jours en tant qu'organe indépendant) avait estimé que l'exclusion des mères voilées constituait un cas de « discrimination fondée sur la religion », sauf en cas « de pression ou de prosélytisme ».

Coincée entre la lutte contre les discriminations et l'interdiction des « signes ostentatoires » prévue par la loi de 2004, la Halde a d'ailleurs ouvert un cycle de débats dans toute la France sur le voile et les risques de discrimination.

« Je ne vais pas regarder si la mère porte un string ou des bas en nylon... »

Le flou demeure même au niveau juridique, car le dernier texte en vigueur sur le sujet est une circulaire, datant de mai 2004, qui précisait que les parents d'élèves n'étaient pas concernés par la loi sur les signes religieux à l'école.

« Luc Chatel donne son point de vue personnel, il manipule une affaire alors qu'il y a plein d'écoles où les mères peuvent accompagner les sorties sans problème », peste Michel Hervieu. Le président de la fédération FCPE en Seine-Saint-Denis dénonce une sortie à but médiatique en période électorale.

« On crée une polémique autour de mères qui s'investissent et qui viennent dans l'école alors qu'on parle d'un autre côté d'absentéisme scolaire, de démission des parents. Et puis le principe de laïcité c'est aussi le droit à la différence, je ne vais pas regarder si la mère porte un string ou des bas en nylon... »

Le collectif des musulmans de France dénonce de son côté une nouvelle attaque, « irrationnelle » et « dangereuse » envers les musulmans : « C'est une course à l'extrême droite, Marine le Pen est en tête et tout le monde veut jouer sur son terrain, peste Abdelaziz Chaambi, contacté par Politis.fr. L'islam est devenu un défouloir pour la classe politique et ça devient absurde. J'appréhende l'avenir si ces débats scandaleux continuent. Un jour à force d'être constamment amalgamés les musulmans vous réagirez violemment. »

S'il veut mettre en application sa position, le ministre de l'Éducation devra rédiger une circulaire ou un décret. Interrogés jeudi par l'AFP, les services de Luc Chatel ont expliqué qu'il fallait « voir maintenant comment nous diffusons cette information ». Ce lundi, le ministère précise désormais qu'aucun texte ne serait produit.

La controverse devrait donc doucement retomber avant d'être réouverte dans le cadre du « débat sur la laïcité » que souhaitent ouvrir Nicolas Sarkozy et la tendance la plus droitière de l'UMP. Jean-François Copé, secrétaire général du parti, a en effet déclaré le 3 mars que ce type de « questions concrètes » seraient abordées lors du débat, largement controversé au sein même de l'UMP. « Pour les mamans qui encadrent les sorties scolaires, a précisé l'ex-avocat d'affaires, je soutiens totalement le ministre de l'Éducation ».

Erwan Manac'h – lundi 7 mars 2011

-Ajout, mardi 8/03/11 à 14 h 45 :

Le ministère de l'Éducation a finalement fait savoir qu'il faudrait « assez rapidement » « compléter la circulaire » du 18 mai 2004 qui définissait les contours de la loi sur les signes religieux.

Cité par l'agence de presse AEF, le cabinet du ministre explique qu'il s'agit « de prendre en compte la situation des parents (...) accompagnateurs de sorties scolaires qui, avec les personnels de l'Éducation nationale, participent ainsi directement au service public ».

<http://www.politis.fr/Les-meres-voilees-bientot-exclues,13288.html>

L'ujfp soutient et relaie l'appel de l'AIC ci dessous, qui tire sa force de l'importance du moment politique qu'il souligne, celui des changements fondamentaux en cours au Moyen Orient.

L'UJFP appelle à son tour les associations syndicats et organisations du mouvement social français à soutenir et relayer l'appel de l'AIC, à s'en emparer notamment dans la perspective des prochains rendez-vous européens et mondiaux, FSM -FSE.

Appel du Centre d'Information Alternative (AIC) aux mouvements sociaux dans le monde

24 avril 2011

Quand la politique perd ses fondements moraux et cautionne le racisme,
quand l'agression et l'oppression deviennent la réalité quotidienne au nom de l'autodéfense ou de la religion,
quand la paix devient un outil pour continuer l'occupation et l'humiliation,
quand des êtres humains deviennent chaque jour les cibles de meurtres commis pour la défense de
l'hégémonie et du contrôle,
le silence devient complicité.

Depuis 64 ans l'Etat d'Israël a poursuivi une politique d'agression et de colonialisme, à la fois dans la Palestine historique, dans le Golan syrien ou au Liban, une politique qui provoque la souffrance permanente du peuple palestinien et des autres peuples sous une occupation militaire coloniale.

Israël dénie aux Palestiniens le droit au retour, le droit à l'autodétermination, et le droit d'établir un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale. Israël va plus loin et refuse de respecter les résolutions des Nations Unies et défie le droit international en poursuivant sa politique expansionniste – sa politique d'oppression en Cisjordanie et de judaïsation de Jérusalem, la construction du Mur de séparation et la continuation du siège et de l'agression contre les Palestiniens de la bande de Gaza. Israël continue de plus à élaborer et mettre en œuvre une politique raciste contre les citoyens palestiniens d'Israël.

La radicalisation de la politique israélienne d'oppression ces dernières années est en total contraste avec la vague actuelle de révolutions démocratiques au Moyen Orient. Le Moyen Orient change de façon spectaculaire, et la politique internationale vis-à-vis de la région doit également changer. En conséquence, en ce moment crucial, le Centre d'Information Alternative (AIC), en tant qu'organisation israélo-palestinienne, lance un appel à tous les mouvements sociaux dans le monde.

Le conflit israélo-arabe n'est pas l'expression d'un choc de civilisations, d'un problème religieux ou d'une haine immémoriale, mais un conflit qui trouve sa source dans le système politique et culturel de la classe dominante en Israël. C'est l'idéologie colonialiste sioniste qui nous pose problème. Nous croyons en la nécessité d'en finir avec ce combat sanglant, sur la base du droit international et des résolutions des Nations Unies.

Nous vous appelons à mettre fin à la complicité internationale avec l'apartheid israélien, en ce moment précis, à refuser la politique et les pratiques racistes et colonialistes d'Israël. Cette mobilisation est devenue d'une importance décisive si, ensemble, nous voulons ouvrir un chemin pour un avenir partagé fondé sur la fin de l'occupation, permettant une paix juste et durable fondée sur la reconnaissance des droits du peuple palestinien (droit au retour, droit à l'autodétermination, et droit d'établir un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale), et refusant toutes les formes de racisme, de sectarisme, de haine et de chauvinisme.

Nous vous appelons à mettre fin aux tentatives d'Israël et des mouvements sionistes de monopoliser la représentation des Juifs et des Israéliens en mettant leurs voix au service des entreprises colonialistes et racistes. L'avenir des Israéliens dans la région est lié à l'avenir des Palestiniens, et le temps est venu de dire «Assez !».

Plus de 60 ans de guerre, d'escalade dans l'usage d'armes conventionnelles et non conventionnelles, d'oppression, d'occupation, de centaines de checkpoints, de murs, et le siège de la bande de Gaza, n'ont pas donné aux Israéliens la paix, parce que la paix ne peut grandir à l'ombre de l'occupation, et la sécurité ne peut fleurir au bout du fusil. On ne peut parvenir à la paix et à la sécurité qu'en mettant fin à la politique d'agression, d'expansion, d'occupation et de sectarisme, et en travaillant à un futur fondé sur les principes de justice, d'égalité et de démocratie.

Nous, les Palestiniens et les Israéliens de l'AIC, appelons les mouvements sociaux du monde à

- soutenir l'appel unitaire de 2005 des Palestiniens au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions contre Israël tant qu'il ne respectera pas le droit international et les résolutions des Nations Unies,
- faire pression sur les Etats pour qu'ils cessent leur connivence avec la politique israélienne, sans laquelle Israël ne pourrait pas continuer ses violations évidentes des droits des Palestiniens
- développer un soutien mondial à la résistance populaire palestinienne.

(<http://www.alternativenews.org/english/>)